

# ASSEMBLÉE NATIONALE

16 septembre 2016

---

SÉCURITÉ DE L'USAGE DES DRONES CIVILS - (N° 3750)

Adopté

## AMENDEMENT

N° CD32

présenté par  
Mme Le Vern, rapporteure

-----

### ARTICLE 5

À l'alinéa 8, après le mot :

« télépilote »,

insérer le mot :

« reconnu ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.